

Questions orales

[Français]

LES PORTS

LA FERMETURE DE L'ÉLÉVATEUR N° 1 AU PORT DE MONTRÉAL

M. Gérald Laniel (Beauharnois-Salaberry): Madame le Président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. Devant l'éventualité de la fermeture définitive de l'élevateur à grain n° 1, au Port de Montréal, le 31 décembre 1982, l'honorable ministre pourrait-il retarder la démolition jusqu'à ce que le gouvernement fédéral rétablisse son programme de subsides aux agriculteurs pour la construction de silos coopératifs afin de satisfaire aux besoins d'entreposage des surplus de grain, spécialement en cette année de récolte abondante dans l'Est, ce qui aura pour effet de faire chuter d'une façon dramatique les prix si on n'a pas d'autres installations d'entreposage?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, il a été jugé nécessaire de fermer cet élévateur n° 1 du Port de Montréal pour plusieurs raisons. La première c'est qu'il est très vieux et présente des dangers de sécurité. La deuxième, c'est qu'il faut faire place aux nouveaux aménagements du vieux Port de Montréal. Voilà donc les raisons pour lesquelles on a pris cette décision-là.

Madame le Président, je tiens à ajouter également qu'il existe des élévateurs à grain capables de recevoir du transport par camionnage à Trois-Rivières, Sorel, Québec et ailleurs. Donc les producteurs de grains peuvent se rendre à ces endroits-là.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LTÉE.

L'AVENIR DES USINES D'EAU LOURDE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en sa qualité de ministre chargé d'Énergie atomique du Canada, et elle a trait à l'avenir de deux usines d'eau lourde en Nouvelle-Écosse. Le fait que les réacteurs Candu ne se vendent pas risque d'entraîner une réduction de la production d'eau lourde et la fermeture de ces deux usines. Le taux de chômage est déjà deux fois plus élevé que la moyenne nationale dans certaines parties du Cap-Breton et la fermeture de ces usines pourrait entraîner, directement ou indirectement, la perte de 3,000 emplois.

Le ministre songe-t-il à cet énorme problème et quelle solution propose-t-il? A-t-il reçu de l'aide de son secrétaire parlementaire ou encore du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui représente les travailleurs qui seraient touchés par la fermeture de ces usines?

Une voix: Réveillez-vous, Jean.

Une voix: Vous êtes maintenant ministre de l'Énergie, Jean.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je méditais profondément.

LA POLITIQUE CONCERNANT LES VENTES À L'INDE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, je peux revenir à la charge, mais je pense que les habitants du Cap-Breton savent à quel point le ministre s'intéresse aux problèmes que causerait la fermeture de leurs usines.

Je poserais donc une question au premier ministre. Les travailleurs de l'usine du détroit de Canso ont demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de favoriser la vente d'eau lourde à l'Inde. Le ministre sait que cette question touche à une importante politique gouvernementale relative à la vente de matériel nucléaire à certains pays. Ce que je voudrais demander au premier ministre au nom des travailleurs de l'usine du détroit de Canso, c'est si, en raison du chômage massif que la fermeture de l'usine entraînerait, le gouvernement songe à modifier sa politique à l'égard de la vente de matériel nucléaire à l'Inde, afin que le Canada puisse vendre de l'eau lourde et ainsi sauver cette usine située dans la circonscription du secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

● (1450)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'avais cru comprendre que la question s'adressait au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et j'étais donc moi aussi en train de méditer quand le député a posé sa question.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je voudrais répondre à la question. La production d'eau lourde au Canada pose un problème très difficile à résoudre et qui existe depuis déjà quelque temps. Il découle de la difficulté de vendre les réacteurs Candu un peu partout dans le monde. Il faut un réacteur pour utiliser l'eau lourde. C'est un problème que j'essaie de résoudre, mais la solution est très difficile à trouver pour l'instant. Aucune décision définitive n'a été prise. Quant à la vente des réacteurs, même si nous trouvions un acheteur demain, cela ne voudrait pas dire que nous aurions besoin de produire de l'eau lourde pendant bien des années encore. C'est un problème difficile et aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, mes questions s'adressent au ministre des Finances. Le 28 octobre—il s'en souvient certainement—en répondant à des questions sur son budget, il a déclaré ceci qui figure à la page 20122 du *hansard*:

... J'ai laissé de côté un certain nombre de question encore à l'étude, notamment celle des amendements à la loi de l'impôt sur le revenu ...

Près d'un an s'est écoulé depuis la présentation du budget touche-à-tout du 12 novembre. Depuis lors, le pays demeure dans un climat de grande incertitude, ce qui fait que plus personne n'ose créer de nouvelles entreprises par peur de s'engager et d'embaucher des salariés. Cette incertitude constitue un gros problème. Quand le ministre va-t-il présenter à la Chambre des communes et à la population canadienne la version définitive de la loi de l'impôt sur le revenu, de sorte que nous sachions sur quoi nous allons être imposés, que les entreprises puissent respirer un peu et que notre pays puisse connaître une période de croissance et de développement.